

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Violences en milieu scolaire : la tutelle met en garde les auteurs

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

EN réaction aux dérapages observés dans certains établissements d'enseignement publics et privés, et ce, conformément à ses missions régaliennes, ainsi qu'à son engagement visant à endiguer le phénomène de la violence en milieu scolaire, le ministère en charge de l'Éducation nationale entend durcir le ton. C'est l'annonce faite par la tutelle dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction.

Alors que des auxiliaires de sécurité avaient progressivement été déployés depuis le 9 novembre 2020, date de la rentrée des classes, le ministère déplore "l'attitude de certains élèves qui continuent à se présenter en milieu scolaire avec des objets et produits prohibés, à l'exemple des armes blanches (couteaux, ciseaux à bouts pointus, tourne-

vis et crochets) et des drogues (chanvre, cannabis et Tramadol et des bouteilles d'alcool)".

Aussi le ministère tient-il à informer "la communauté éducative de sa détermination à sévir légalement contre ces dérapages préoccupants qui menacent le climat social et la conduite paisible de l'année académique jusqu'à son terme. C'est pourquoi, les actions déjà mises en œuvre vont s'intensifier dans les établissements scolaires".

Il s'agit de "la poursuite des opérations régulières de contrôle dans tous les établissements scolaires chaque matin et le déroulement périodique des activités de fouilles, l'extension systématique et inopinée des opérations de fouilles dans les établissements scolaires privés. La non-application de cette mesure donnera lieu à des sanctions disciplinaires allant jusqu'à la fermeture desdits établissements", précise le communiqué.



Photo: H.N.M

Le ministre de l'Éducation nationale entend durcir le ton.

## Santé mentale : que de maux au CNSM !

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

CRÉÉ en 1982, le Centre national de santé mentale de Melen (CNSM) connaît d'innombrables crises. Parmi ces maux, il y a la surpopulation des malades qui a longtemps été décriée par les responsables qui se sont succédé à la tête de cet établissement.

En août dernier, le ministre en charge de la Santé lançait une mission de récupération de malades mentaux errant dans les communes de Libreville, Owendo et Akanda. Un exercice qui a permis de libérer les trottoirs de 99 malades dont 66 hommes et 33 femmes. Cependant, cette initiative s'est heurtée à un mal existant depuis : l'insuffisance des capacités d'accueil. Ce qui justifie le nombre sans cesse croissant des malades dans nos rues. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le directeur du CNSM Thierry Bayito Mokoko. D'après ses affirmations, cette unité de soins est en proie à un problème de capacité litière. "Il nous est impossible de ramasser tous les malades de Libreville parce que nous sommes à peu près à 100 lits au niveau de l'hôpital psychiatrique. Le pavillon de contention ne prend que 11 places. Nous allons souvent



Photo: Wilfried MBINAH

Un malade mental perché sur les garde-fous du pont de Kango.

jusqu'à 70 personnes. Ce qui n'est pas normal", déplore-t-il. Non sans omettre la question de la prise en charge des malades en période de Covid-19.

S'il est vrai que les 93 pensionnaires du CNSM ont été mis en quarantaine depuis le début de la crise, il reste que l'établissement est confronté à d'énormes difficultés. Le centre de psychiatrie, comme bien d'autres établissements sanitaires, n'est plus ravitaillé en médicaments depuis le début de la pandémie de coronavirus. D'où l'impossibilité de soigner les malades. "Nous nous ravitaillons en médicaments auprès des officines de la place. Compte tenu de la Covid-19 nous n'avons pas les médicaments injectables au niveau de ces officines et ce, en dépit des commandes effec-

tuées. Les fournisseurs nous font savoir que la demande a explosé dans le monde. J'ai dû adresser plusieurs lettres de relance qui sont restées sans suite favorable. Pour le moment nous n'avons que les comprimés mais ils ne permettent pas de les calmer rapidement", se plaint encore le responsable du CNSM.

Pourtant, le passage du ministre de la Santé, Guy-Patrick Ndong-Obiang, avait suscité de l'espoir. "Je suis venu m'assurer que l'opération avait bien commencé. Nous allons voir comment faire en sorte que le Centre national de santé mentale de Melen retrouve sa dimension nationale. Car la santé mentale concerne chaque province du pays", avait alors indiqué le membre du gouvernement.

## Le clin d'œil de *lybek*

